



# Communiqué de presse

**Pour diffusion immédiate**

**Québec, 8 mars 2007**

**La Fédération des trappeurs Gestionnaires du Québec (FTGQ) demande au Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, monsieur Pierre Corbeil de concrétiser la mise en œuvre du projet de révision du Piégeage à l'automne 2007.**

Le 2, 3 et 4 mars dernier avait lieu le 30<sup>e</sup> Salon provincial du trappeur à Sherbrooke. Lors de cet événement, et lors de l'Assemblée Générale Annuelle des membres, plusieurs questions sont survenues concernant la mise en place du projet de révision du piégeage du ministère des ressources naturelles (Faune Québec) prévue pour l'automne 2007. Les trappeurs sont en attentes de la mise en place de ce projet et demandent au Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, monsieur Pierre Corbeil de concrétiser la mise en œuvre du projet de révision du Piégeage à l'automne 2007.

Rappelons qu'en 2005, la FTGQ entamait, en collaboration avec Faune Québec, une consultation des trappeurs afin de réviser la réglementation sur le piégeage. Cette réforme devait au départ entrer en vigueur à l'automne 2006. Cependant, les échéanciers trop serrés, ainsi que la restructuration du ministère ont obligé Faune Québec à retarder l'entrée en vigueur des changements. Jusqu'à tout récemment cette réforme devait être en application pour l'automne 2007 et les trappeurs s'y sont préparés en conséquence.

Cependant, la FTGQ a appris que le déclenchement de la campagne électorale retarderait la mise en œuvre du projet. Pourtant le projet a été accepté et signé par le Ministre le 18 janvier 2007. Au MRNF, on nous informe que le projet doit être finaliser avant la fin de la campagne électorale afin de s'assurer qu'il entre en vigueur cet automne. Pour ce faire, le Ministre Corbeil doit le présenter au conseil des Ministres rapidement. Il semble cependant que le conseil des Ministres ne se rencontrera pas d'ici la fin de la campagne, sauf pour mettre en place des mesures budgétaires.

Il est également important de noter qu'il n'y a aucune opposition envers ce projet. La FTGQ et Faune Québec ont travaillé ensemble afin de concevoir un projet qui répond aux besoins des deux parties. Le projet a également été présenté au Groupe Faune National afin d'intégrer les commentaires des partenaires. Le projet est bénéfique pour le ministère, il devrait lui permettre d'économiser des coûts importants reliés à la gestion des baux de terrain de piégeage. Il est également bénéfique pour les trappeurs; il facilite

l'accès au territoire pour plusieurs piégeurs et il permet de faciliter le développement d'une relève de piégeurs. **Ainsi, afin de concrétiser les efforts fait par la FTGQ et Faune Québec, nous demandons donc au Ministre de compléter le processus avant la fin de la campagne électorale, pour que le projet de réforme du piégeage, tel qu'entendu entre Faune Québec et la FGTQ, entre en vigueur à l'automne 2007.**

- 30 -

Source : Philippe Tambourgi,  
Directeur général

Pour information : Tél. : (418) 872-7644 / 1-866-260-7644